



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

FORMULAIRE – Reconnaissance des organismes

Mise en contexte

De grands changements s'opèrent présentement alors qu'une refonte de la Politique de reconnaissance des organismes et des jeunes individus est en cours. Le but de cette mise à jour est de mieux vous accompagner, de mieux cibler les besoins et de simplifier le processus. C'est d'ailleurs pour cette raison que le conseil municipal a abrogé le règlement 667 lors de la séance du 3 octobre 2022. Ce faisant, toute aide financière a été mise en pause. Nous vous recommandons donc de prendre en considération cette période de transition lorsque vous établirez votre budget.

La reconnaissance de votre organisme auprès de la Municipalité demeure toutefois très avantageuse, puisqu'elle vous permet de profiter de **nombreux bénéfiques**. En voici quelques exemples :

- Tenue d'événements;
- Moyens d'autofinancement;
- Soutien professionnel;
- Soutien administratif;
- Soutien promotionnel;
- Soutien technique :
 - Prêt de locaux ou de plateaux d'activités,
 - Prêt de matériel.

Dans de nombreuses situations, un protocole d'entente est requis. Un accord rédigé en bonne et due forme facilite les interactions de tous et chacun. Nous veillerons à travailler main dans la main afin de déterminer avec vous non seulement si un protocole est nécessaire, mais également s'il doit être conçu à la pièce ou de manière plus globale.

Comme le conseil municipal est présentement en réflexion afin d'établir de nouveaux critères d'évaluation pour octroyer les subventions, il est d'autant plus important de bien présenter votre organisme. Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir le formulaire de reconnaissance qui suit et d'y joindre les pièces justificatives demandées.

Formulaire à remplir et à nous retourner avant le **31 janvier 2023.**

Voici les quatre sections à remplir :

1. Description et coordonnées de votre organisme;
2. Liste de vos événements;
3. Autofinancement;
4. Vos questions et suggestions.



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

1. Description et coordonnées de votre organisme

Les informations que vous allez fournir vont nous permettre de bien identifier votre organisme.

En plus des coordonnées de votre organisme, vous devez également nous indiquer l'adresse postale du président, puisque les lettres officielles lui seront acheminées par ce moyen de communication.

De plus, les courriels de deux personnes-ressources doivent être liés à votre dossier afin que l'on puisse communiquer tout au long de l'année avec votre organisme. Si l'une de ses deux personnes n'est pas le président, veuillez l'indiquer clairement.

Nom légal (selon le R.E.Q.) :

Nom usuel (si différent) :

Adresse postale :

Numéro de téléphone (public) :

Courriel :

Site Internet :

Mission de l'organisme :

Objectifs de l'organisme :



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

Nom du président :
Adresse postale :
Numéro de téléphone :
Adresse courriel :
Est-ce une personne-ressource : Oui Non

Si vous avez répondu oui à la question précédente, inscrire les informations **d'une seule personne-ressource**, sinon, inscrire les coordonnées de **deux personnes-ressources**.

Nom d'une personne-ressource :
Titre de fonction :
Adresse postale :
Numéro de téléphone :
Adresse courriel :

Nom d'une deuxième personne-ressource :
Titre de fonction :
Adresse postale :
Numéro de téléphone :
Adresse courriel :

Nombre de membres :
Nombre de membres résidents :
Nombre de membres non-résidents :

Avez-vous des assurances pour votre organisme : Oui Non

Assemblée générale annuelle (AGA)

Indiquez les dates :
2022 :
2023 :



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

IMPORTANT – Documents à nous transmettre avec ce formulaire : *

- Liste à jour de vos administrateurs et de l'équipe permanente, le cas échéant. Vous pouvez remplir le tableau ou transmettre l'information en pièce jointe.

Nom	Fonction	Adresse	Numéro de téléphone	Courriel

- Résolution du CA
 Rapport annuel ou de la présidence
 États financiers de la dernière année
 Activités tenues en 2022
 Tout autre document jugé pertinent

Si des modifications ont été apportées à l'un des documents de la liste suivante au courant de la dernière année, bien vouloir nous transmettre les versions mises à jour :

- Charte (lettres patentes)
 Règlements généraux
 Liste et coordonnées des membres de votre organisme (nom, adresse, numéro de téléphone, courriel)
 Attestation d'assurances

* Il se peut que l'on vous contacte afin d'obtenir d'autres documents.



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

2. Événements et activités spéciales – réalisés par votre organisme

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a le mandat de coordonner les différents événements qui se déroulent sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport. Pour ce faire, nous avons besoin de connaître la liste de tous vos événements et activités spéciales tels qu'une compétition ou tournoi local, régional ou provincial, une fête familiale ou de clôture de la saison, une exposition, une journée d'accueil particulière, etc.).

Il est important de savoir que cette liste d'activités et d'événements ne constitue pas une demande officielle de votre part envers la Municipalité. Cette liste a pour but de nous aider à planifier le calendrier. À la lumière des informations fournies, notre équipe prendra contact avec vous pour la demande officielle de matériel, de location d'espace ou de protocole si nécessaire. Vous pouvez également contacter directement le Service des loisirs si vous prévoyez déjà que votre événement nécessitera un soutien technique ou des équipements municipaux afin de nous transmettre les détails de vos besoins.

Veuillez prendre note que le dépôt d'un protocole au conseil nécessite un délai de traitement d'au moins trois mois. Pour prendre entente en vue d'une activité destinée à vos membres seulement, un délai de quatre semaines est requis pour obtenir les autorisations auprès du Service des loisirs.

Nom de l'événement :

Date(s) prévue(s) :

Lieu principal :

Nombre approximatif de participants :

Nombre approximatif de visiteurs :

Personne responsable :

Numéro de téléphone :

Nom de l'événement :

Date(s) prévue(s) :

Lieu principal :

Nombre approximatif de participants :

Nombre approximatif de visiteurs :

Personne responsable :

Numéro de téléphone :



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

Nom de l'événement :

Date(s) prévue(s) :

Lieu principal :

Nombre approximatif de participants :

Nombre approximatif de visiteurs :

Personne responsable :

Numéro de téléphone :

Nom de l'événement :

Date(s) prévue(s) :

Lieu principal :

Nombre approximatif de participants :

Nombre approximatif de visiteurs :

Personne responsable :

Numéro de téléphone :



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

3. Autofinancement

Bien conscient des besoins de financement des organismes, la Municipalité a pensé à une option d'autofinancement. Le stationnement du parc de la Gentiane, face au Club nautique, sera dorénavant payant au coût de 10 \$ par véhicule non-résident. Lorsque votre organisme effectue la gestion du stationnement, toutes les sommes amassées vous reviennent directement et en totalité. La patinoire sur le lac est très prisée l'hiver et de belles sommes peuvent ainsi être recueillies pour votre organisme.

Ce service sera effectif tous les jours, mais l'achalandage est plus élevé les samedis et dimanches de 10 h à 17 h. Vous devez avoir un minimum de trois personnes sur place et prévoir un fonds de caisse suffisant pour remettre l'argent au besoin. La Municipalité s'occupera de vous fournir des dossards pour bien vous identifier et de clôturer le site si nécessaire.

Si vous êtes intéressé par certaines plages horaires, bien vouloir nous en faire part dès maintenant. Nous fonctionnerons sous la formule premier arrivé, premier servi.

Horaire de réservation souhaité (du 6 janvier à la mi-mars environ) :

Dates	



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

4. Vos questions et suggestions

Soucieux de vouloir nous améliorer constamment, nous souhaitons connaître ce que la Municipalité peut faire pour vous.

Signature du répondant :

Nom en lettre moulée :

Titre de fonction :

Date :

Retournez le formulaire dûment rempli et signé ainsi que les documents exigés à loisirs@lacbeauport.net.

Pour de plus amples renseignements : 418 849-7141 poste 244